

**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DE LA DIRECTRICE  
DU DÉPARTEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES  
DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

*Vu le code de l'Éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Université Bordeaux-III),*

*Vu la délibération du 15/12/2022 du conseil des sports du département des activités physiques et sportives de l'Université Bordeaux Montaigne portant proposition de nomination de Mme Clémence Dubrasquet aux fonctions de directrice du département des activités physiques et sportives de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**ARRÊTÉ**

**Article 1:**

Madame Clémence Dubrasquet, professeure d'éducation physique et sportive, est nommée à compter du 01/01/2023 directrice du département des activités physiques et sportives de l'Université Bordeaux Montaigne.

**Article 2:**

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il fait l'objet d'une publication conformément aux statuts de l'Université Bordeaux Montaigne susvisés.

**Article 3:**

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Ce dernier sera transmis à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine.



*Fait à Pessac, le 16/12/2022.*

Le Président  
de l'Université Bordeaux Montaigne,



Lionel LARRÉ.

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE  
PRÉSIDENCE

Publié le :

- 5 JAN. 2023

Transmis à Mme la rectrice chancelière des universités le:

- 5 JAN. 2023